Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260302-2026_034_1-DE

Ville de Chantepie

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 20 février 2026, s'est réuni le 2 mars 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Gilles DREUSLIN, Maire,

Étaient présents : AUTRAND Anne, BRIAND Françoise, CAILLARD Michel, CAIRON Denis, DAVID Yvonnick, DELAMAIRE Yannick, DERUETTE Gautier, FERNANDEZ Richard, GICQUEL Alain, GILLES Audrey, GOURIN Stéphanie, HARDY Sylvie, HASCOET Rozenn, LAMOUR-PANNETIER Françoise, LAURENS Jocelyne, LE BLOND Grégoire, LEBRUN Martine, LINARES Charles-Antoine, LORAND Isabelle, MATHOULIN Fabrice, MASSOT Jean-Claude, MEHAT Laetitia, MONTERIEUX Sébastien, OURION Caroline, PLAGNE Laurent, PRETER Patrice, REBUFFIE Laurent, ROSSIGNOL Anne-Sophie, SCHOUMACKER Eve, SIMON Sylvie,

Procurations : Madame Geneviève MAUNY à Madame Isabelle LORAND

Absents : Monsieur Abderrafik CHARKAOUI

Secrétaire de séance : Madame Audrey GILLES

N° 2026/034 Subvention 2026 au CLIC'ALLIAGES

Madame Isabelle Lorand expose :

L'association ALLI'AGES, coordonne le centre local d'Information et de coordination (CLIC) et sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement.
Rassemblant 24 communes du sud-est de Rennes, elle constitue un lieu d'échanges, d'information et de réflexion réunissant plusieurs acteurs institutionnels et associatifs. Ses missions sont maintenues, à savoir :

- un service de proximité adapté à la population âgée et ou en situation de handicap ainsi qu'à leur entourage.
- favoriser le développement d'actions collectives d'information et de prévention des effets du vieillissement et de la perte d'autonomie (organisation de réunions, conférences et ateliers)
- contribuer à l'observatoire de l'offre de services personnes âgées/personnes handicapées à l'échelon territorial.
- proposer un lieu d'expression, de réflexion et de concertation aux différents acteurs locaux œuvrant dans le champ de la dépendance.
- favoriser le maintien à domicile des retraités du régime général en GIR 5/6 par une meilleure identification de leurs besoins.

D'une durée de 3 ans (du 01/01/2025 au 31/12/2027), la nouvelle convention votée au Conseil municipal de décembre 2024 fixe la participation municipale à 0,43 € par habitant. Pour 2026, le nombre d'habitants retenu par le CLIC est la population légale millésimée 2022 par l'INSEE applicable au 1er janvier 2025 : 10 528 habitants, soit un total de **4 527,04 €** (pour mémoire 4 476,53 € en 2025).

Il est donc proposé au Conseil municipal de

- **voter** en faveur du CLIC Alli'âges une subvention de 4 527,04 € pour 2026
- **imputer** la dépense correspondante sur les crédits ouverts au budget communal à l'article 65748

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260302-2026_034_1-DE

2 personnes ne prennent pas part au vote (Isabelle LORAND, Richard FERNANDEZ)
APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Pour extrait conforme,

La secrétaire de Séance

Le Maire,

Mairie de CHANTEPIE
35

Audrey GILLES

Gilles DREUSLIN